

Les aides pour s'isoler



Aides, primes et prêts

	Aides	Résidence	Plafond de ressource	Démarches	Montant maximum	Modalité de calcul	Conditions particulières	Où se renseigner ?	
Aides et primes	TVA à 5,5%	Taxes réduites	Toutes (achevées depuis + de 2 ans)	Aucun	Après travaux	Aucun	Taxe réduite sur fourniture et pose de matériaux et équipements d'économie d'énergie.	Ne vise que les travaux indissociablement induits Performances minimales requises (R idem CITE)	service-public.fr
	CITE Crédit d'impôt pour la Transition Energétique	Avantage fiscal	Résidence principale (achevée depuis + de 2 ans)	Aucun	Avant travaux	8 000 € (personne seule) 16 000 € (couple)	Pourcentage du prix de la main d'oeuvre + matériaux + équipements	Taux applicable : 30% Mono travaux dès la première opération réalisée. Obligation de faire appel à un professionnel RGE	developpement-durable.gouv.fr
	ANAH Agence Nationale de l'Habitat	Subventions + prime	Résidence principale	Plafond de ressource disponible sur anah.fr	Avant travaux	Aide de base : 1000 € + prime : 3 500 €	Pourcentage du montant des travaux réalisés + prime fixe	1 500 € de travaux minimum et à condition d'occuper le logement pendant 6 ans (résidence principale)	anah.fr 0820 15 15 15
	CEE Certificat d'Economie d'Énergie	Prime	Toutes	Aucun	Avant travaux	Se reporter aux fiches standardisées	Nombre de KWh cumac rapportés par l'opération Détails auprès de l'installateur	Les travaux doivent répondre précisément aux critères définis dans la fiche standardisée Obligation de faire appel à un professionnel RGE	developpement-durable.gouv.fr
	Prime aide à la rénovation	Prime	Résidence principale	25 000 €* (personne seule) 35 000 €* (couple)	Variable	1 350 €	Prime fixe	Dans le cadre d'un bouquet de travaux uniquement	renovation-info-service.gouv.fr 0810 140 240
	Aides régionales	Prime	Toutes	Suivant la Région	Variable	Régions départements communes...	Exonération taxe foncière. Subventions	Montant variable en fonction du Conseil Régional	territoire.gouv.fr anil.org
Prêts	ECO PTZ ou Eco Prêt à Taux Zéro	Prêt à taux zero	Résidence principale construite avant 1990	Aucun	Avant travaux	30 000 € (sans conditions de ressources)	Permet de financer le coût TTC des travaux d'économies d'énergie (matériaux inclus) et travaux induits	Remboursement sur 15 ans Obligation de faire appel à un professionnel RGE	renovation-info-service.gouv.fr et auprès des banques concernées
	Prêt LDD Livret Développement durable	Prêt à taux réduit	Résidence principale	Aucun	Avant travaux	Variable selon les banques	Taux d'intérêt et frais de dossier variables	Taux et frais de dossier variables selon les banques	Auprès de votre banque
	Autres prêts. Collectivité territoriale. Caisse des retraites	Prêt à taux réduit	Résidence principale	Fixé par la collectivité ou par la caisse des retraites	Avant travaux	Fixé par la collectivité ou par la caisse des retraites	Taux d'intérêt et frais de dossier variables	Produits éligibles au crédit d'impôt	territoire.gouv.fr Auprès de la caisse des retraites

* Déclaration fiscale de l'année N-2

Ces informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.